

PREFECTURE DE L'AUBE

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION  
ET DES COLLECTIVITES LOCALES

BUREAU DE LA REGLEMENTATION  
GENERALE ET DES ELECTIONS

LISTE DEPARTEMENTALE DES VETERINAIRES  
HABILITES POUR REALISER LES  
EVALUATIONS COMPORTEMENTALES

-mise à jour septembre 2009-

ARRETE n° 09-2643.

**LE PRÉFET DE L'AUBE  
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

VU le code rural, notamment son article L211-14-1,

VU le décret 2007-1318 du 6 septembre 2007 relatif à l'évaluation comportementale des chiens, pris en application de l'article L211-14-1 du code rural,

VU l'arrêté ministériel du 10 septembre 2007 relatif aux modalités d'inscription des vétérinaires sur une liste départementale en vue de réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L211-14-1 du code rural,

VU la circulaire du ministre de l'intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales du 22 octobre 2007 relative à l'application du décret 2007-1318,

VU les candidatures des vétérinaires du département de l'Aube, en vue de leur inscription sur la liste départementale,

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture de l'Aube ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** – La liste départementale des vétérinaires habilités à réaliser des évaluations comportementales, en application de l'article L211-14-1 du code rural, est définie comme suit :

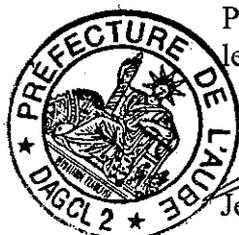
.../...

Nom-Prénom	Adresse	Date d'obtention du diplôme	N° d'inscription à l'Ordre	Autres titres et diplômes
BICKER Evelyne	Clinique de la Béchère 89 rue Gornet Boivin 10100 <b>Romilly sur Seine</b>	1993	12233	
CHAPOTEL Christian	1 rue de Varennes 10140 <b>Vendeuvre sur Barse</b> ou 29 avenue Pierre Gomand 10270 <b>Lusigny sur Barse</b>	1985	000638	
GARRAY Alain	18 Faubourg de Troyes 10110 <b>Bar sur Seine</b>	1982	000647	
LEJEUNE Christelle	91 avenue Gallieni 10300 <b>Sainte-Savine</b>	1995	13171	
NICOLLE François	1 rue de Varennes 10140 <b>Vendeuvre sur Barse</b> ou 29 avenue Pierre Gomand 10270 <b>Lusigny sur Barse</b>	1977	09776	
RENART Julien	ZA les Barbes d'Or 10260 <b>St Parres les Vaudes</b>	2002	18017	
ROBERT Christophe	11 rue du Lac 10390 <b>Clérey</b>	1992	12487	
RUBIN Jean-François	40 rue Hugues de Payns 10600 <b>Payns</b>	1983	10228	
SCHINDFESSEL Michel	1 rue de Varennes 10140 <b>Vendeuvre sur Barse</b> ou	1987	000667	
SOUGNEZ Vincent	29 avenue Pierre Gomand 10270 <b>Lusigny sur Barse</b>	1999	14486	
VALLI Vincent	18 Faubourg de Troyes	2006	20776	
WERY Benoît	10110 <b>Bar sur Seine</b>	1987	9451	

**ARTICLE 2** – L'arrêté préfectoral n° 09-0730 du 12 mars 2009 établissant la liste des vétérinaires habilités pour réaliser les évaluations comportementales est abrogé.

**ARTICLE 3** – Monsieur le secrétaire général de la préfecture de l'Aube, Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique de l'Aube, Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie de l'Aube, Madame la directrice des services vétérinaires de l'Aube, sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dont une copie sera adressée à Mesdames et Messieurs les maires du département de l'Aube.

Troyes, le - 8 SEP. 2009



Pour le Préfet, et par délégation,  
le Chef de bureau,

Jean-Claude TUPINIER